ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

peinture

Question écrite n° 25434

Texte de la question

M. Dominique Bussereau attire l'attention de Mme la ministre de la culture et de la communication sur l'organisation d'une grande exposition du peintre Zao Wou-Ki. Il a fait partie des personnalités qui ont accompagné le président de la République, puis le Premier ministre dans leur récent voyage officiel en Chine. Le maître, d'origine chinoise, a ainsi apporté sa contribution au développement des relations franco-chinoises. Il est paradoxal de noter cependant qu'à ce jour aucune grande exposition du peintre n'a été organisée à Paris. A ce titre, il lui demande si le Gouvernement envisage de faciliter une exposition de Zao Wou-Ki afin que les visiteurs de notre capitale fassent mieux connaissance avec l'oeuvre de cet artiste, ambassadeur culturel et médiateur de l'amitié sino-française.

Texte de la réponse

La ministre de la culture et de la communication rappelle à l'honorable parlementaire que l'oeuvre de l'artiste Zao Wou-Ki a fait l'objet d'une rétrospective dans le cadre des galeries nationales du Grand Palais en 1982. L'Association française d'action artistique, avec l'aide du ministère chargé de la culture, a organisé plusieurs présentations du travail de ce grand artiste contemporain, principalement en Asie. Actuellement, une exposition itinérante se déroule en Chine ; après Shanghai et Pékin, c'est le musée de Canton qui accueille l'exposition jusqu'à la fin mai 1999. Les institutions culturelles compétentes, musées et galeries nationales, étudient leur programmation pour les prochaines années ; il leur a été demandé d'examiner cette proposition afin de permettre au grand public de mesurer l'importance et la richesse de l'oeuvre de Zao Wou-Ki.

Données clés

Auteur : M. Dominique Bussereau
Circonscription : Charente-Maritime (4e circonscription) - Démocratie libérale et indépendants
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 25434
Rubrique : Arts et spectacles
Ministère interrogé : culture et communication
Ministère attributaire : culture et communication

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 15 février 1999, page 861
Réponse publiée le : 26 avril 1999, page 2489